Bordereau attestant l'exactitude des informations - COLMAR - 6851 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 25/06/2024 - 3323 - 1985 B 00282 - 334 202 504 - ABEDIS - ALSACE BOISSONS DISTRIBUTION

DocuSign Envelope ID: 5A457380-23AD-49F0-BDEC-095FA40B455C

S.A.S ABEDIS - ALSACE BOISSONS DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée

Au capital de 296538€uros

12, rue du Pourquoi Pas

68600 VOLGELSHEIM

RCS de Colmar n° 334 202 504

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

---

www.wagnerassocies.fr

CS 80073 - 175, avenue d'Alsace - Entrée Sud - 68002 COLMAR CEDEX - Tél. 03 89 21 20 00 - wa-audit@wagnerassocies.fr
Société de Commissaires aux Comptes inscrite auprès de la CRCC d'Alsace sous le n°4100088200
SARL au Capital de 8330 € - Rcs Colmar - Siret 788 671 550 00010 - Naf 6920 Z - Tva Fr 71 78 86 71 550

Membre de l'Alliance eurus

DocuSign Envelope ID: 5A457380-23AD-49F0-BDEC-095FA40B455C

Rapport du Commissaire aux apports

Apports de fonds de commerce à la société ABEDIS - ALSACE BOISSONS DISTRIBUTION S.A.S.

A l'associé unique de la société **ABEDIS - ALSACE BOISSONS DISTRIBUTION S.A.S**,

En exécution de la mission qui nous été confiée par décision unanime de l'associé unique de la société **ABEDIS - ALSACE BOISSONS DISTRIBUTION S.A.S**, en date du 10/06/2024, concernant l'apport en nature d'un fonds de commerce devant être effectué par la société POURQUOI PAS à la société **ABEDIS - ALSACE BOISSONS DISTRIBUTION S.A.S**, nous avons établi le présent rapport prévu à l'article L. 225-147 du code de commerce.

Les apports envisagés sont décrits dans le contrat d'apports signé par l'apporteur et le représentant du bénéficiaire des apports. Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée.

À cet effet, nous avons effectué nos diligences selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes applicable à cette mission. Cette doctrine professionnelle requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur nominale des actions à émettre par la société bénéficiaire des apports.

Notre mission prenant fin avec le dépôt du rapport, il ne nous appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

Notre rapport comporte trois parties :

1. Présentation de l'opération et description des apports,
2. Diligences et appréciation de la valeur des apports,
3. Conclusion.

1. PRESENTATION DE L'OPERATION ET DESCRIPTION DES APPORTS

Les modalités de réalisation de l'opération, exposées de façon détaillée dans le contrat d'apport, peuvent se résumer comme suit.

1.1. Contexte de l'opération

L'opération consiste en l'augmentation de capital de la société ABEDIS – ALSACE BOISSONS DISTRIBUTION par voie d'apport en nature du fonds de commerce de vente de vins et boissons alcoolisées, qu'elle exploitait jusqu'alors en tant que locataire-gérant, situé 19 rue Curie – 68000

www.wagnerassocies.fr

CS 80073 - 175, avenue d'Alsace - Entrée Sud - 68002 COLMAR CEDEX - Tél. 03 89 21 20 00 - wa-audit@wagnerassocies.fr
Société de Commissaires aux Comptes inscrite auprès de la CRCC d'Alsace sous le n°4100088200
SARL au Capital de 8330 € - Rcs Colmar - Siret 788 671 550 00010 - Naf 6920 Z - Tva Fr 71 78 86 71 550
Membre de l'Alliance eurus

DocuSign Envelope ID: 5A457380-23AD-49F0-BDEC-095FA40B455C

COLMAR sous le numéro SIRET 334 202 504 00042, code APE 47.25Z (activité de commerce de détail de boissons en magasin spécialisé)l'apport d'un fonds de commerce par la société POURQUOI PAS S.A.S, associé unique de la société ABEDIS – ALSACE DISTRIBUTION S.A.S.

La société **ABEDIS - ALSACE BOISSONS DISTRIBUTION S.A.S** a été créée par statuts en date du 1er janvier 1986.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la réorganisation des activités du groupe.

1.2. Présentation des parties et intérêts en présence

1.2.1. L'apporteur

L'apporteur est la société POURQUOI PAS, société par actions simplifiée au capital de 1 080 000 euros, ayant son siège social 12 rue du Pourquoi Pas - 68600 VOLGELSHEIM, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR sous le numéro 534 561 741, représentée par son Président Monsieur Olivier FLEURETTE, ayant tous pouvoirs à cet effet.

1.2.2. La société bénéficiaire de l'apport

Conformément aux statuts datés et signés du 29 juillet 2011, la société **ABEDIS - ALSACE BOISSONS DISTRIBUTION S.A.S** est une Société civile au capital de 296538 euros divisé en 13 479 actions d'une valeur nominale de 22 euro chacune, entièrement souscrites, dont le siège social est fixé **12, rue du Pourquoi Pas VOLGELSHEIM(68600)**.

La société est représentée par M. FLEURETTE Olivier représentant permanent de la présidente POURQUOI PAS nommée par décision de l'associé unique le 30 septembre 2013. La durée de vie est de 99 ans, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

La Société a pour objet :

- le négoce sous toutes ses formes de toutes boissons hygiéniques, gazeuses ou non, eaux de tables, sirops, jus de fruits, produits pour boissons économiques, bières, vins et spiritueux tels qu'il est réglementé par les lois et arrêtés en vigueur, le dépôt et la représentation de ces boisons,
- la création, l'exploitation, la prise à bail, l'acquisition de tous fonds de commerce s'y rapportant, l'acquisition, l'aménagement, la prise à bail de tous locaux nécessaires à l'exploitation générale,
- et d'une manière plus générale, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social,
- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location- gérance de tous fonds de commerce

www.wagnerassocies.fr

CS 80073 - 175, avenue d'Alsace - Entrée Sud - 68002 COLMAR CEDEX - Tél. 03 89 21 20 00 - wa-audit@wagnerassocies.fr
Société de Commissaires aux Comptes inscrite auprès de la CRCC d'Alsace sous le n°4100088200
SARL au Capital de 8330 € - Rcs Colmar - Siret 788 671 550 00010 - Naf 6920 Z - Tva Fr 71 78 86 71 550
Membre de l'Alliance eurus

DocuSign Envelope ID: 5A457380-23AD-49F0-BDEC-095FA40B455C

ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités,

- et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou Immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires ou connexes.

La Société bénéficiaire a déclaré en ce qui la concerne :

- Qu'elle a son siège social en France ;
- Qu'elle n'est frappée d'aucune incapacité ;
- Qu'elle ne fait pas l'objet d'aucune action en nullité ou en dissolution, n'est pas et n'a jamais été en état de cessation des paiements, ni ne fait l'objet d'une procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire.
- Qu'en tant que précédent locataire-gérant elle a une connaissance exacte de la comptabilité relative au fonds et plus généralement de tous les éléments constitutifs du fonds de commerce
- Avoir reçu toute information et tout renseignement utile en lien direct avec le fonds et son exploitation.

1.2.3. Informations concernant le fonds de commerce apporté

Fonds de commerce « VINOTHEQUE COLMAR NORD ».

Le fonds apporté est un fonds de commerce dénommé **VINOTHEQUE COLMAR NORD** de vente de vins et boissons alcoolisées exploité jusqu'alors en tant que locataire-gérant par la société **ABEDIS - ALSACE BOISSONS DISTRIBUTION S.A.S**, sis et exploité à l'adresse 19 rue Curie à 6800 Colmar.

Le fonds apporté ne comprend que les éléments incorporels suivants :

- La clientèle et le nom commercial,
- L'enseigne « VINOTHEQUE COLMAR NORD »,
- Le droit au bail attaché aux locaux dans lesquels le fonds est exploité,
- Le nom de domaine « vinothèque.fr ».

Le fonds ne comprend ni éléments corporels ni marchandises.

La Société bénéficiaire a reconnu prendre le fonds de commerce apporté en l'état et a déclaré le connaître parfaitement pour l'avoir exploité sous forme de location-gérance.

Les parties se sont accordées sur le fait que, en raison de la gestion du fonds par la Société bénéficiaire en tant que locataire-gérant depuis de nombreuses années, la fourniture des documents et informations relatifs au chiffre d'affaires et aux résultats d'exploitation, telle que requise par l'article L.141-2 du Code de commerce, n'est pas requise.

La société bénéficiaire a déclaré connaître parfaitement tous les éléments comptables relatifs au fonds et à son exploitation.

www.wagnerassocies.fr

CS 80073 - 175, avenue d'Alsace - Entrée Sud - 68002 COLMAR CEDEX - Tél. 03 89 21 20 00 - wa-audit@wagnerassocies.fr
Société de Commissaires aux Comptes inscrite auprès de la CRCC d'Alsace sous le n°4100088200
SARL au Capital de 8330 € - Rcs Colmar - Siret 788 671 550 00010 - Naf 6920 Z - Tva Fr 71 78 86 71 550
Membre de l'Alliance eurus

DocuSign Envelope ID: 5A457380-23AD-49F0-BDEC-095FA40B455C

Aucun salarié n'est employé par L'apporteur pour l'exploitation du fonds ce dernier étant donné en location gérance.

L'apporteur a déclaré n'être partie à :

- Aucun contrat comprenant une obligation de vente, d'achat ou d'approvisionnement exclusif
- Aucun contrat écrit ou oral avec un fournisseur ou client ni aucun contrat de prêt ou de crédit-bail qui serait relatif au Fonds

Le seul contrat en cours à ce jour afférent au fonds et auquel L'apporteur est partie est le contrat de location-gérance susmentionné conclu au profit de la Société qui prendra naturellement fin à la réalisation de l'apport.

Le fonds n'est pas situé dans un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat, en conséquence la commune de COLMAR dans laquelle le fonds est sis n'est pas bénéficiaire d'un droit de préemption en cas d'apport du Fonds.

Le fonds est exploité dans les locaux dont L'apporteur est locataire. L'apporteur restera solidairement tenu du paiement des loyers. Cette période de solidarité est limitée à 3 ans en application des textes légaux.

L'apporteur indique en outre qu''il n'existe aucune instance judiciaire ou autre, tant en demande qu'en défense concernant le Fonds.

1.2.4. Informations concernant la personne morale apporteuse

La société POURQUOI PAS, créée par statuts en date du 5 septembre 2011, est actuellement une société par actions simplifiée au capital de 1 080 000,00 euros, divisé en 2 700 actions de 400,00 euros chacune, entièrement libérées, ayant son siège social 12 rue du Pourquoi Pas à 68600 VOLGELSHEIM, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de COLMAR sous le numéro 534 561 741.

La durée de la société est de 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

La société a pour objet, selon l'article 2 des statuts constitutifs signés le 5 septembre 2011 :

- La prise de participation à toutes entreprises, sociétés, alliances, sociétés en participation ou groupements d'intérêt économique, créés ou à créer et ce par tout moyen, notamment par voie de création, de sociétés nouvelles ou de groupements nouveaux, d'apports, de commandites, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société ou d'association en participation ou de prise en dation ou location-gérance de tous biens et autres droits, la société ayant ou non des responsabilités dans la gestion de ses prises de participation ;

www.wagnerassocies.fr

CS 80073 - 175, avenue d'Alsace - Entrée Sud - 68002 COLMAR CEDEX - Tél. 03 89 21 20 00 - wa-audit@wagnerassocies.fr
Société de Commissaires aux Comptes inscrite auprès de la CRCC d'Alsace sous le n°4100088200
SARL au Capital de 8330 € - Rcs Colmar - Siret 788 671 550 00010 - Naf 6920 Z - Tva Fr 71 78 86 71 550

Membre de l'Alliance eurus

DocuSign Envelope ID: 5A457380-23AD-49F0-BDEC-095FA40B455C

- Toutes opérations compatibles avec son objet social et qui se rapportent, directement ou indirectement à cet objet ou à tous objets similaires ou connexes et notamment les opérations et prestations de gestion et d'administration des sociétés ainsi que toutes activités de conseils et de mise en relation d'affaires se rapportant directement ou indirectement aux dites prestations ;
- L'acquisition, la création et l'exploitation de tous brevets, licences, procédés et marques de fabriques, la concession de toutes licences d'exploitation en tous pays ;
- L'achat, la vente, la négociation, la transaction en cessions et acquisitions, l'échange, la location ou sous-location, en nu ou en meublé, d'immeubles bâtis ou non bâtis ou de fonds de commerce ;
- L'activité d'agent immobilier ;
- Le négoce de tous biens immobiliers et fonds de commerce ;
- L'acquisition, la construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation, la propriété, la copropriété, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail ou autrement de tout immeuble à usage propre ou pour le compte d'autrui, à savoir terrains et bâtiments quelle que soit la destination ;
- La promotion immobilière ;
- L'achat en vue de la revente d'immeubles, de fonds de commerce, d'actions ou de parts de sociétés civiles immobilières et plus généralement tout ce qui se rapporte à l'activité de marchands de biens ;
- Toutes opérations, notamment accessoires et annexes, compatibles avec les activités immobilières ci-dessus et qui se rapportent, directement ou indirectement, à ces activités ou à toutes activités similaires ou connexes ;

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

La société POURQUOI PAS S.A.S est détenteur de la pleine propriété du fonds de commerce.

L'apporteur déclare que le fonds de commerce apporté lui appartient pour l'avoir acquis de la société LA VINOTHEQUE aux termes d'un acte de cession conclu en date du 28 avril 2012 à VOLGELSHEIM.

En conséquence les actions rémunérant cet apport demeureront la propriété exclusive de L'apporteur.

L'apporteur a déclaré :

- Qu'il a son siège social en France ;
- Qu'il n'est frappé d'aucune incapacité ;
- Qu'il n'est pas et n'a jamais été en état de cessation des paiements, ni ne fait l'objet d'une procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire.

www.wagnerassocies.fr

CS 80073 - 175, avenue d'Alsace - Entrée Sud - 68002 COLMAR CEDEX - Tél. 03 89 21 20 00 - wa-audit@wagnerassocies.fr
Société de Commissaires aux Comptes inscrite auprès de la CRCC d'Alsace sous le n°4100088200
SARL au Capital de 8330 € - Rcs Colmar - Siret 788 671 550 00010 - Naf 6920 Z - Tva Fr 71 78 86 71 550
Membre de l'Alliance eurus

DocuSign Envelope ID: 5A457380-23AD-49F0-BDEC-095FA40B455C

Et d'une manière générale, L'apporteur a déclaré que rien dans sa situation juridique ne s'oppose à la libre disposition et à la jouissance paisible par la Société bénéficiaire du Fonds.

1.2.5 Liens

La société POURQUOI PAS est détentrice de l'apport et est la seule associée de la société bénéficiaire de ce dernier.

1.3. Description de l'opération

Les modalités de réalisation des apports et notamment les informations préalables sont exposées de façon détaillée dans le contrat d'apport de fonds de commerce. Le résumé en est le suivant.

1.3.1. Caractéristiques essentielles de l'apport

Les apports d'un montant total de **85 000** euros consistent, sous les garanties ordinaires de fait et de droit en l'apport en nature de la pleine propriété du fonds de commerce « VINOTHEQUE COLMAR NORD » dont les caractéristiques figurent au « 1.2.3 *Informations concernant le fonds de commerce apporté* ».

Le présent apport du fonds est consenti et accepté aux garanties, charges et conditions ordinaires de fait et de droit en pareille matière et à celles suivantes que les parties, chacune en ce qui la concerne, s'obligent à exécuter et accomplir.

La société bénéficiaire aura la propriété et la jouissance du fonds à compter du jour de la décision d'augmentation de capital consécutive à l'apport du Fonds.

L'apporteur garantit dans les termes des articles 1644 et 1645 du Code civil l'exactitude des énonciations concernant l'origine de propriété et l'absence de charges éventuelles grevant le fonds.

La société bénéficiaire prend le fonds présentement apporté dans l'état où il se trouve, sans pouvoir prétendre à aucune indemnité, sous réserve des éventuelles déclarations faites par L'apporteur sur l'état du Fonds.

La société bénéficiaire paiera à compter du jour du transfert de propriété et pour la période postérieure, au prorata du temps couru, les impôts, taxes, contributions, droits et autres charges de toute nature, auxquels le fonds et son exploitation sont et seront assujettis, quand bien même ces impositions et taxes seraient encore au nom de L'apporteur.

La plus-value constatée à l'occasion du présent apport sera soumis au régime de droit commun.

La société bénéficiaire, conformément aux dispositions des articles 257 bis et 261,3- 1 a du CGI , devra soumettre à la TVA les cessions ultérieures des biens mobiliers d'investissement qui lui sont apportés dans le cadre de la transmission de l'universalité du fonds de commerce ci-dessus visé ; et procédera,

www.wagnerassocies.fr

CS 80073 - 175, avenue d'Alsace - Entrée Sud - 68002 COLMAR CEDEX - Tél. 03 89 21 20 00 - wa-audit@wagnerassocies.fr
Société de Commissaires aux Comptes inscrite auprès de la CRCC d'Alsace sous le n°4100088200
SARL au Capital de 8330 € - Rcs Colmar - Siret 788 671 550 00010 - Naf 6920 Z - Tva Fr 71 78 86 71 550

Membre de l'Alliance eurus

DocuSign Envelope ID: 5A457380-23AD-49F0-BDEC-095FA40B455C

le cas échéant, aux régularisations de TVA prévues à l'article 207, II et III au CGI qui auraient été exigibles si L'apporteur avait continué à utiliser les biens mobiliers d'investissement.

Une déclaration en double exemplaire rappelant le présent engagement sera déposée au centre des impôts dont relève la Société Bénéficiaire.

L'apport étant réalisé entre deux personnes soumises à l'Impôt sur les sociétés, il est exonéré de droits d'enregistrement.

1.3.2. Conditions suspensives

L'opération d'apport du fonds de commerce à **ABEDIS - ALSACE BOISSONS DISTRIBUTION S.A.S** devra être autorisée par une délibération de l'assemblée des associés de la société POURQUOI PAS S.A.S. prise dans les décisions du quorum et de majorité prévues selon les modalités statutaire. Cet agrément a été obtenu par délibération de l'assemblée générale extraordinaire de la SAS POURQUOI PAS en date du 6 juin 2024.

La réalisation des apports est également conditionnée à la transmission du présent rapport et aux délibérations de l'Assemblée Générale de la société **ABEDIS - ALSACE BOISSONS DISTRIBUTION S.A.S** approuvant les apports et réalisant définitivement l'augmentation de capital en résultant.

1.3.3. Rémunération des apports

En rémunération des apports, il sera attribué à L'apporteur 246 actions nouvelles de la société **ABEDIS - ALSACE BOISSONS DISTRIBUTION S.A.S** d'une valeur nominale de VINGT-DEUX EUROS (22€) de valeur nominale chacune, entièrement libérées, qui seront émises au pair à titre d'augmentation de capital.

Une prime d'apport globale de 79 588 euros sera inscrite à un compte spécial au passif du bilan sur lequel porteront les droits des associés anciens et nouveaux et qui pourra recevoir toute affectation décidée par la collectivité des associés.

Les actions nouvelles seront dès la date de réalisation définitive de l'augmentation du capital entièrement assimilées aux actions anciennes. Elles jouiront des mêmes droits et seront soumises à toutes les dispositions des statuts et aux décisions des assemblées générales des associés de la Société Bénéficiaire.

Ces actions seront négociables dès la date de réalisation définitive de l'augmentation de capital.

Il n'y a pas d'avantage particulier octroyé.

www.wagnerassocies.fr

CS 80073 - 175, avenue d'Alsace - Entrée Sud - 68002 COLMAR CEDEX - Tél. 03 89 21 20 00 - wa-audit@wagnerassocies.fr
Société de Commissaires aux Comptes inscrite auprès de la CRCC d'Alsace sous le n°4100088200
SARL au Capital de 8330 € - Rcs Colmar - Siret 788 671 550 00010 - Naf 6920 Z - Tva Fr 71 78 86 71 550

Membre de l'Alliance eurus

DocuSign Envelope ID: 5A457380-23AD-49F0-BDEC-095FA40B455C

2. DILIGENCES ET APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS

2.1. Diligences mises en œuvre par le commissaire aux apports

En exécution de notre mission, nous avons effectué les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicable à cette mission, en vue :

- De contrôler la réalité des apports et d'apprécier l'incidence éventuelle d'éléments susceptibles d'en affecter la propriété ;
- D'apprécier la pertinence de la méthode retenue pour déterminer la valeur des apports ;
- De nous assurer que la valeur des apports n'est pas surévaluée et vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur nominale des titres à émettre par la société bénéficiaire des apports ;
- De vérifier, jusqu'à la date de ce rapport, de l'absence de faits ou d'événements, susceptibles de remettre en cause la valeur des apports.

Nous avons notamment procédé à :

- L'examen des documents juridiques ;
- L'analyse de la pertinence de la méthode retenue pour le calcul de la valeur estimée du fonds de commerce ;
- Des entretiens avec la direction et les conseils des sociétés participants à l'opération afin de comprendre le contexte juridique et économique dans lequel l'opération envisagée se situe ;
- La prise de connaissance des activités de la société ABEDIS - ALSACE BOISSONS DISTRIBUTION S.A.S AU regard des derniers comptes annuels clos le 31 décembre 2021, le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023 ;
- La propriété du fonds apporté et de l'absence de d'éléments limitant leur libre transmission ;
- Nous assurer qu'aucun événement intervenu depuis la date de la dernière clôture au 31 décembre 2023 n'était de nature à remettre en cause la valeur des apports.

2.2. Appréciation de la méthode de valorisation des apports et de sa conformité à la réglementation comptable

L'apport de fonds de commerce envisagé est effectué par une personne morale.

Le fonds apporté est un fonds de commerce de vente de vins et boissons alcoolisées exploité jusqu'alors en tant que locataire-gérant par la société ABEDIS - ALSACE BOISSONS DISTRIBUTION S.A.S, sis et exploité à l'adresse 19 rue Curie à 6800 Colmar.

La valorisation des apports a été établie sur la base d'une actualisation des revenues.

www.wagnerassocies.fr

CS 80073 - 175, avenue d'Alsace - Entrée Sud - 68002 COLMAR CEDEX - Tél. 03 89 21 20 00 - wa-audit@wagnerassocies.fr
Société de Commissaires aux Comptes inscrite auprès de la CRCC d'Alsace sous le n°4100088200
SARL au Capital de 8330 € - Rcs Colmar - Siret 788 671 550 00010 - Naf 6920 Z - Tva Fr 71 78 86 71 550
Membre de l'Alliance eurus

DocuSign Envelope ID: 5A457380-23AD-49F0-BDEC-095FA40B455C

Cette valorisation avait été établie par le cabinet d'expertise comptable CMEXPERT.

Cette méthode a pour but d'être le plus proche possible d'une valeur de marché.

La valorisation du fonds de commerce a été fixé à 85 000€.

La méthode retenue pour l'évaluation des apports en nature n'a révélé ni anomalie significative ni incohérence aboutissant à une surévaluation de la valeur des apports.

Notre opinion est exprimée à la date du présent rapport. Notre mission étant ponctuelle, elle prend fin avec le dépôt du rapport. En outre, il ne nous appartient pas d'assurer un suivi des événements postérieurs survenus éventuellement entre la date du rapport et la date de l'assemblée à laquelle vous êtes appelés à vous prononcer sur l'opération d'apport.

2.3. Réalité des apports

Les contrôles effectués relatifs à la propriété n'ont pas révélé d'anomalies. Par ailleurs, dans le cadre de nos travaux. Nous concluons que les apports sont réels.

2.4. Appréciation de la valeur globale des apports

Pour apprécier le caractère raisonnable du montant des évaluations, nous avons constaté que les critères d'évaluation retenus par l'expert-comptable étaient raisonnables et que les données chiffrées utilisées pour les évaluations étaient cohérentes au vu des derniers comptes annuels.

Les différents constats conduisent à conforter les évaluations des apports retenues.

La valeur attribuée au fonds artisanal concerné par l'opération d'apport a été déterminée selon une méthode et un mode de calcul usuellement utilisés lors de transactions réalisées entre professionnels du secteur ayant une connaissance approfondie du marché, de ses contraintes et de ses opportunités.

Dans le cadre de nos travaux, nous avons cherché à valider l'estimation retenue par les parties. Pour ce faire nous avons apprécié la pertinence des méthodes de valorisation retenues et vérifié les éléments chiffrés et estimés servant de base aux calculs.

Nos diligences ont également consisté à vérifier si des évènements intervenus depuis l'évaluation pourraient avoir un impact négatif sur le montant de l'évaluation.

L'ensemble de nos diligences ne remettent pas en cause la valeur retenue par les parties.

www.wagnerassocies.fr

CS 80073 - 175, avenue d'Alsace - Entrée Sud - 68002 COLMAR CEDEX - Tél. 03 89 21 20 00 - wa-audit@wagnerassocies.fr
Société de Commissaires aux Comptes inscrite auprès de la CRCC d'Alsace sous le n°4100088200
SARL au Capital de 8330 € - Rcs Colmar - Siret 788 671 550 00010 - Naf 6920 Z - Tva Fr 71 78 86 71 550

Membre de l'Alliance eurus

DocuSign Envelope ID: 5A457380-23AD-49F0-BDEC-095FA40B455C

3. CONCLUSION

En conclusion de nos travaux et à la date du présent rapport, nous sommes d'avis que la valeur des apports s'élevant à 85 000 euros n'est pas surévaluée et, en conséquence, que cet apport est au moins égal au cumul du montant de l'augmentation de capital correspondant à l'apport en nature de la société bénéficiaire de l'apport.

Colmar, le 20 juin 2024

Le Commissaire aux Apports

WAGNER & ASSOCIES AUDIT

Aurélia SCHLEWER

DocuSigned by:
Aurélia SCHLEWER
DAA534B6384445D...
20 juin 2024 | 18:46 CEST

www.wagnerassocies.fr

CS 80073 - 175, avenue d'Alsace - Entrée Sud - 68002 COLMAR CEDEX - Tél. 03 89 21 20 00 - wa-audit@wagnerassocies.fr
Société de Commissaires aux Comptes inscrite auprès de la CRCC d'Alsace sous le n°4100088200
SARL au Capital de 8330 € - Rcs Colmar - Siret 788 671 550 00010 - Naf 6920 Z - Tva Fr 71 78 86 71 550

Membre de l'Alliance
eurus

DocuSign

Certificat de réalisation

Identifiant d'enveloppe: 5A45738023AD49F0BDEC095FA40B455C
État: Complétée

Objet: RAPPORT CAA ABEDIS

Envelope source:

Nombre de pages du document: 11
Signatures: 1

Nombre de pages du certificat: 2
Paraphe: 0

Signature dirigée: Activé

Horodatage de l'enveloppe: Activé

Fuseau horaire: (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris

Émetteur de l'enveloppe:
Aurélia SCHLEWER
175 Avenue d'Alsace
COLMAR, FRANCE 68000
aschlewer@wagnerassocies.fr
Adresse IP: 185.81.101.12

Suivi du dossier

État: Original
20/06/2024 18:43:35

Titulaire: Aurélia SCHLEWER
aschlewer@wagnerassocies.fr

Emplacement: DocuSign

Événements de signataire	Signature	Horodatage
Aurélia SCHLEWER aschlewer@wagnerassocies.fr commissaire aux comptes WAGNER & ASSOCIES Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune), Certificat numérique	DocuSigned by: Aurélia SCHLEWER DAA534B6384445D... Sélection d'une signature : Style présélectionné En utilisant l'adresse IP: 89.226.218.104	Envoyée: 20/06/2024 18:44:13 Consultée: 20/06/2024 18:45:54 Signée: 20/06/2024 18:46:07

Détails du fournisseur de signature:

Type de signature: DocuSign Protect & Sign (Client ID: dde5e85d-4085-40b6-8785-da3ccd16d81e)

Localisation du fournisseur de signature: https://ps-ws.dsf.docusign.net/ds-server/s/noauth/psm/tsp/sign/psm-docusign/2PSIGAES/SERVID02

Emetteur de la signature: DocuSign Cloud Signing CA - SI1

Détails d'authentification

Détails de vérification d'identité:

ID de workflow: 1eb7daea-deae-4960-ab65-ad1eb4786082

Nom du workflow: DocuSign ID Verification with EU Advanced

Description du workflow: This recipient will need to verify with a government approved ID and sign with EU Advanced signature. Make sure the name entered matches their ID.

Méthode d'identification: Document d'identité émis par un gouvernement

Type de document: Permis de conduire

Niveau d'identification: Pièce d'identité uniquement

Identifiant unique de transaction: 95f156ee-62d8-5228-923d-cdb3c718d0c8

Pays ou région de la pièce d'identité: FR

Résultat: Réussi

Effectuée: 20/06/2024 18:45:15

Divulgation relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Non offerte par DocuSign

Événements de signataire en personne	Signature	Horodatage
Événements de livraison à l'éditeur	État	Horodatage
Événements de livraison à l'agent	État	Horodatage
Événements de livraison intermédiaire	État	Horodatage
Événements de livraison certifiée	État	Horodatage
Événements de copie carbone	État	Horodatage

Événements de témoins	Signature	Horodatage

Événements notariaux	Signature	Horodatage

Récapitulatif des événements de l'enveloppe	État	Horodatages
Enveloppe envoyée	Haché/crypté	20/06/2024 18:44:13
Livraison certifiée	Sécurité vérifiée	20/06/2024 18:45:54
Signature complétée	Sécurité vérifiée	20/06/2024 18:46:07
Complétée	Sécurité vérifiée	20/06/2024 18:46:07

Événements de paiement	État	Horodatages